



# ASSOCIATION VOGUE MASSALIA

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 11 janvier 2003 à 15h

\*\*\*\*\*

**Centre Municipal de voile, Corniche Kennedy, Marseille**

### Ordre du jour:

- Rapport moral du Président .
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Présentation et approbation du programme d'activités 2004.
  - Déplacements et manifestations
  - Mise en œuvre de la convention avec l'UCPA
  - Groupe Jeunes et préparation du DEFI 2004
  - Patrimoine Maritime et Navigation du Savoir
- Adoption du budget prévisionnel 2004
- Renouvellement des cotisations.
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**Adhérents présents : 12                      Adhérents représentés : 10                      Total : 21**  
**Nombre de membres de l'association votants : 37                      Le quorum est atteint.**  
**La liste d'émargement est jointe en annexe.**

\*\*\*\*\*\_\*\*\*\*

### RAPPORT MORAL

Le président ouvre la séance à 15h40 et présente le rapport d'activité de l'association pour l'exercice 2001-2002.

La yole Massalia a participé à toutes les manifestations nautiques dans les eaux marseillaise, en particulier les Jeux Mondiaux de la Voile ISAF et Septembre en Mer où la yole Massalia a été classée 3<sup>ème</sup> sur 10 participants. Nous avons participé en déplacement à la XIV<sup>ème</sup> Acampado de La Ciotat et aux manifestations de DZ2002 où la yole Massalia a été classée 8<sup>ème</sup> sur une vingtaine de participants. Par ailleurs certains de nos équipiers ont participé à la Vogalonga à Venise et à l'Atlantic Challenge à Rockport, Maine, USA.

Cette participation, très positive, a conduit à la mise en place d'un groupe Jeune sous la conduite de Clément SALORD dans la perspective du DEFI JEUNES MARINS 2004 à Toulon et a conduit à envisager l'organisation d'un stage de formation des chefs de bords.

Par ailleurs, d'avril à juin, des sorties d'entraînement couplées avec ZouMai ont mis en évidence l'intérêt majeur de faire fonctionner les deux yoles le plus possible ensemble, et ont conduit à la rédaction et à la signature d'une convention de partenariat avec l'UCPA afin de faciliter ce type de sorties à deux bateaux et de permettre des échanges d'équipiers et de chefs de Bord, tout en rendant plus facile l'organisation de sorties avec des jeunes en insertion..

Sur le plan associatif, VOGUE MASSALIA a participé très activement au travaux de la commission patrimoine de l'Office de la Mer du Bassin de Marseille. Nous avons également pris une part très active dans la rédaction des statuts de la Fédération Française des Yoles 1796 et des Bateaux Voile Aviron Traditionnels.

L'association a participé au Salon Nautique de Marseille en invitant Jean-Pierre HIRT, porteur du projet « La Liberté, une Galère pour le lac Léman », à faire une conférence dans le cadre du salon.

JP GUERITAUD présente ensuite les perspectives et les engagements pour 2003.

Après une courte discussion, il est décidé que la yole MASSALIA ira en déplacement à l'Acampado de La Ciotat en Mai et sur le Lac Lemman (ROLLE) en Aout.

Par ailleurs, les sorties auront lieu chaque samedi après midi, et un dimanche sur deux en association avec ZouMai. Les sorties prévues seront maintenues quelle que soit la météo, la sortie étant éventuellement remplacée par une formation théorique ou du travail de matelotage et d'entretien.

Les sorties reprendront dès la fin des travaux de carénage prévus en Février.

Par ailleurs, la yole est dors et déjà inscrite pour participer au DEFI JEUNES MARINS 2004 à Toulon, ce qui implique en particulier la réalisation en 2003 des éléments d'un dossier culturel à déposer en janvier 2004 et qui comprend une monographie sur l'histoire de la yole Massalia, un dossier de recherche sur un thème de patrimoine Maritime en rapport avec Marseille, un document sonore de chants de marins et divers travaux de matelotage et d'artisanat marin. Jean Cot, sur proposition de Patrick Chalmeau a entrepris la réalisation d'une copie d'un compas d'habitacle ancien.

Il conviendra également de former un équipage comportant 50% de jeunes de moins de 25 ans et au moins 30% d'équipières. Patrick Chalmeau souligne qu'il faudra prévoir une tenue vestimentaire pour l'équipage.

Une discussion s'engage concernant l'organisation d'un stage de formation sous la direction de Patrick Chalmeau. Il est convenu de réaliser un stage prototype en mai 2003 sur la base d'un maximum de 20 participants ayant déjà une bonne pratique de la yole, avec le double objectif de mieux cerner le programme pédagogique optimum et de mettre au point une méthodologie pour progresser dans la pratique de la yole. Ce stage devrait permettre d'identifier et de former de futurs chefs de bord. Une réflexion est engagée avec l'UCPA d'un côté et le CMV de l'autre dans la perspective de la validation des compétences acquises. Ce stage aura lieu au CMV sur une durée de trois jours (6 demi journées). JP GUERITAUD, Patrick CHALMEAU et Nicolas PLUET vont travailler sur un document pédagogique et des contacts seront ensuite pris avec ZouMai et Laïssa Anna pour l'organisation matérielle. Ce stage a vocation à devenir ultérieurement un stage de formation dans le cadre de la Fédération des yoles. René Amoros fait remarquer qu'un « stage de formation des chefs de bords » est prévu dans le cadre du projet d'insertion déposé par l'Arfade et qu'il faudra éviter les ambiguïté vis à vis des institutionnels amenés à financer ces stages (Région PACA).

JP GUERITAUD présente ensuite le travail qu'il a entrepris au nom de l'association dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine maritime, et en particulier dans le cadre du projet européen « La Navigation du Savoir. Réseau des Arsenaux Historiques de la Méditerranée », réseau constitué à l'initiative de Villefranche sur Mer (D. TAILLIEZ) sous le patronage de l'UNESCO. Les contacts pris par JPGueritaud en 2001 avec la mairie de Marseille et avec l'Office de la Mer ont abouti à la décision de l'Office de s'engager à participer aux premières « Journées du patrimoine Maritime Méditerranéen » à Villefranche du 26 au 30 Mars 2003. Cette manifestation annuelle (prochaines éditions Tunis, puis Malte) doit permettre de présenter le travail effectué à Marseille dans le cadre du Patrimoine Maritime et de nouer des contacts fructueux avec les acteurs du pourtour méditerranéen (Villefranche, Milan, Pise, Palerme, Malte, Venise, Chypre, Istanbul, Tunis, Alger, Barcelone). Vogue Massalia travaillera en partenariat avec l'Office de la Mer pour réaliser le stand de Marseille à cette manifestation autour du thème central de la Navigation de PYTHEAS. Des contacts sont pris avec les personnalités expertes susceptibles de nous aider (direction du centre C Julian du CNRS, Observatoire de Marseille, Musée d'Histoire de Marseille, Pescadous de L'Estaco, Philippe Derain, Assoc. French Lines, etc..). Le travail effectué dans ce cadre sera valorisé au niveau du dossier de participation au DEFI 2004.

Le président termine son rapport moral en souhaitant initier la tradition du « Trophé du Voguaire », décerné chaque année pour remercier une personne ayant particulièrement contribué à l'activité de l'association. Pour la première édition, le trophée est attribué à Jacqueline AGNEL pour son rôle exemplaire tant lors de la construction de la yole que lors des sorties et des travaux de carénage. Nous lui devons en particulier la découverte du problème de contamination de la quille par des taretts.

#### **RAPPORT FINANCIER**

Le trésorier présente l'état des comptes de l'exercice écoulé. Le total des dépenses s'élève à 6175,58€. Le total des recettes s'élève à 6270,44€. L'excédent de trésorerie est affecté à un fond de roulement destiné à nous permettre de faire face aux délais souvent très longs de paiement des subventions, nous évitant ainsi d'avoir à recourir à des autorisations de découvert bancaire, toujours très coûteuses.

Le détail du compte d'exploitation est donné en ANNEXE I.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

#### **BUDGET PREVISIONNEL**

Des demandes de subvention seront déposées auprès de la Région (service Mer), du Département (Vie associative et Sports) et de la Ville de Marseille (Service du Nautisme et des Plages).

Le détail du budget prévisionnel est donné en ANNEXE II.

Le Budget prévisionnel 2003 comporte trois chapitres pour tenir compte des frais spécifiques qui seront engagés pour la participation au DEFI JEUNES MARINS 2004 et au Réseau des Arsenaux historiques.

**Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.**

### **MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 DU REGLEMENT INTERIEUR.**

Le président explique que des modifications mineures de l'article 6 du Règlement Intérieur relatif aux conditions d'embarquement sont rendues nécessaires dans la perspectives de l'organisation de sorties d'insertion ou dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UCPA. Il donne lecture de la nouvelle rédaction qui est adoptée à l'unanimité.

### **APPEL A COTISATION**

Les cotisations restent inchangées pour 2003, soit :

Cotisation normale : 40 Euros,

Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,

Cotisation Jeunes : 15 Euros.

Les cotisations sont mises en recouvrement.

### **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux statuts, quatre membres du Conseil sont désignés « sortants » parmi les membres non élus ou renouvelés en 2001, soit : JP GUERITAUD, B. HANNART, Mme M. COT, T KEREVEL

Sont candidats au Conseil d'administration :

JP GUERITAUD, B. HANNART, Mme M. COT, F. JOURDAIN

Sont élus membre du Conseil d'Administration :

Jean-Patrick GUERITAUD, Benoît. HANNART, Mme Michèle. COT, François. JOURDAIN

### **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

Sont élus membres du Bureau :

Jean-Patrick GUERITAUD, Président

Jean COT, Secrétaire

Benoît HANNART, Trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite tous les présents à partager la galette des rois.

\*\*\*\*\*

Le Président

Le secrétaire

# Composition du Conseil d'Administration

Elu lors de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2003

## I) BUREAU

**Président : M. Jean-Patrick GUERITAUD**, né le 12/08/47 à Mayence (Allemagne),  
de nationalité française  
Directeur de Recherches CNRS.  
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

**Secrétaire : M. Jean COT**, né le 11/11/1937 à Béziers (34)  
de nationalité française,  
retraité EDF.  
Quartier Le CLOS, 13360 Roquevaire

**Trésorier : M. Benoît HANNART**, né le 15/10/56 à Wasquehal (59)  
de nationalité française  
Fonctionnaire Territorial.  
Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

## II) CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mme Michèle COT**, Enseignante retraitée.  
Quartier Le CLOS, 13360 Roquevaire.

**M. Christophe GIROUSSE**, Chirurgien dentiste.  
34, avenue Ollivary, 13008 Marseille.

**Mme Marie-Julie GVOZDENOVIC**, Enseignante retraitée.  
38, avenue Andoli, 13010 Marseille.

**M. François JOURDAIN**, retraité.  
8, avenue Talabot, 13007 Marseille

**M. Jean-Jacques LEPORATI**, Fonctionnaire territorial.  
15, chemin des Bessons, 13014 Marseille.

**M. John PENDRAY**, Artiste peintre.  
37, rue Dragon, 13006 Marseille.

**Mme Valérie LANAS**, Educatrice.  
Beauvallon - Pinède n° 21  
23, Tse de rabat, 13009 Marseille

**M. Clément SALORD**, Lycéen.  
Résidence Plein Ciel, Bat A, 173, Bd. de Saint Loup, 13011 Marseille.

**Mme Martine-Hélène HANNART**, Agent de La Poste,  
Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

\*\*\*\*\*

Certifié Exact

Le Président

Le secrétaire

## ANNEXES

## Compte d'exploitation 2002 du 31/10/01 au 31/10/02

| Dépenses                               | Montant        | Recettes                      | Montant        |
|--|----------------|-------------------------------|----------------|
| Fournitures Entretien du Bateau        | 1568,27        | Cotisations                   | 1280,63        |
| Fournitures Entretien de la remorque   | 237,56         |                               |                |
| Frais généraux                         | 165,21         | Subvention CR PACA            | 1524,69        |
| Assurance et frais financiers          | 439,40         | Subvention CG13               | 400,00         |
| Honoraires                             | 65,00          | Subvention Ville de Marseille | 1524,00        |
| Reception                              | 415,56         |                               |                |
| Déplacement                            | 2675,75        |                               |                |
| Missions                               | 458,83         | Remboursements divers         | 1541,12        |
| Cotisation Fédérale                    | 150,00         |                               |                |
| <b>Total Dépenses</b>                  | <b>6175,58</b> |                               |                |
| Provision pour renouvellement matériel | 94,86          |                               |                |
| <b>Total</b>                           | <b>6270,44</b> | <b>Total Recettes</b>         | <b>6270,44</b> |

Certifié conforme

Marseille, le 15 novembre 2002

Le Président

Le Trésorier

### Budget Prévisionnel 2003

| Dépenses                                  | Montant €       | Recettes                      | Montant €       |
|---|-----------------|-------------------------------|-----------------|
| <b>Fonctionnement associatif</b>          |                 |                               |                 |
| Entretien du Bateau                       | 2000,00         | 40 Cotisations à 50€          | 2000,00         |
| Entretien de la remorque                  | 400,00          |                               |                 |
| Frais généraux et Publicité               | 700,00          | Subvention CR PACA            | 3500,00         |
| Assurance et frais financiers             | 450,00          | Subvention CG13               | 3500,00         |
| Honoraires                                | 200,00          | Subvention Ville de Marseille | 3500,00         |
| Reception                                 | 400,00          |                               |                 |
| Déplacements du bateau                    | 4000,00         | Sponsors                      | 1500,00         |
| Missions                                  | 500,00          |                               |                 |
| <b>TOTAL Fonctionnement</b>               | <b>8650,00</b>  |                               |                 |
| <b>DEFI 2004</b>                          |                 |                               |                 |
| Monographie                               | 700,00          |                               |                 |
| Dossier Historique/Ethnographique         | 1000,00         |                               |                 |
| Enregistrement Chants de Marins           | 1500,00         |                               |                 |
| Artisanat / Matelotage                    | 500,00          |                               |                 |
| Diffusion des connaissances Maritimes     | 600,00          |                               |                 |
| Equipage jeunes                           | 400,00          |                               |                 |
| <b>Total DEFI</b>                         | <b>4700,00</b>  |                               |                 |
| <b>Réseau des Arsenaux Méditerranéens</b> |                 |                               |                 |
| Missions                                  | 300,00          |                               |                 |
| Papetterie / Informatique                 | 350,00          |                               |                 |
| <b>Total Réseau des Arsenaux</b>          | <b>650,00</b>   |                               |                 |
| <b>Total des Dépenses</b>                 | <b>14000,00</b> | <b>Total des recettes</b>     | <b>14000,00</b> |

|  |                |
|--|----------------|
| <b>Trésorerie disponible au 31/10/2002</b> | <b>1853,78</b> |
|--|----------------|

Certifié conforme

Marseille, le 15 novembre 2002

Le Président

Le trésorier